

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

FREDEC

PICARDIE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 03 du 06 mai 2003 - 01 page

Pomme de Terre

Le buttage

Les pluies survenues la semaine dernière et ce jour risquent de retarder le buttage définitif, essentiellement dans les terres lourdes. **Il est inutile de désherber avant buttage définitif.** Sinon, l'efficacité de certains herbicides qui se positionnent sur la surface du sol et qui agissent sur les adventices en cours de germination ou par absorption racinaire sera altérée. En effet, le buttage contribue à une nouvelle levée d'adventices et annule le positionnement des matières actives à la surface de la butte.

- ➢ CHALLENGE : film à la surface,
- ➢ DEFI, BASTILLE, CENTIUM, IGRATER : produits localisés aux premiers centimètres de la surface de la butte.

Dans le cas où le buttage n'est pas réalisable et que la levée des pommes de terre est proche avec un salissement important, une application de SENCORAL peut être effectuée. Possibilité de rattraper après buttage en utilisant les herbicides comme : DEFI, SENCORAL ou ELDEN* (attention aux sensibilités variétales et aux conditions d'applications).

Le désherbage

Dans le cas où le buttage est en cours de réalisation ou déjà réalisé, les conditions actuelles sont idéales pour obtenir une bonne efficacité des herbicides. Reportez vous au Bulletin n°2 du 25 avril pour choisir l'herbicide en fonction de la flore présente au champ.

Le désherbage en post-levée

(*) La spécialité **ELDEN** (rimsulfuron) est homologuée comme herbicide **de post- levée sur pommes de terre de consommation et fécules** (pas sur le plant).
Il contient 25% de rimsulfuron et doit être appliqué sur adventices au stade cotylédon 2-4 feuilles. Il présente :

- ➢ une bonne efficacité sur fumeterre, repousses de colza, mouron des oiseaux, matricaire, ray grass, vulpin, repousses d'endives,
- ➢ une efficacité moyenne sur renouée persicaire et gaillet,
- ➢ une faible efficacité sur renouée des oiseaux et sur morelle.

Herbicides contre les graminées. Il existe 2 familles :

- ➢ famille des «Fop» FUSILADE X2, FUSILADE MAX,
- ➢ famille des «Dime» STRATOS ULTRA (cycloxidime), FOLY R, OGIVE, CENTURION (clethodime).

La famille des «dim» présente un intérêt dans la lutte contre les graminées résistantes (ex: ray grass, pâturin). Le traitement se réalise au stade 3 feuilles de l'adventice.

Situation mildiou

L'alternance de la douceur et de la pluie a permis aux premières plantations du début avril de lever (variétés féculières uniquement). Notre modèle épidémiologique GUNTZ-DIVOUX nous situe en 1ère génération sur la plupart des postes climatiques de la région : Amiens, Attilly, Ebouleau, Forté, Froidmont, Vauvillers, Verdilly, Vic sur Aisne, Villeroy, Villiers.
La 2ème génération est enregistrée sur les postes de Inval, Marcelcave, Saint Just en Chaussée et Villers Bocage.
Aucune intervention fongicide n'est justifiée à ce jour.
Dans notre prochain message, vous trouverez un classement des variétés en fonction de leur sensibilité au mildiou. Il faut se remémorer que le raisonnement des applications fongicides prend en compte la tolérance variétale au mildiou.

Désherbage au *glyphosate, sulfosate* ou hormones : ATTENTION aux cultures voisines.

Message d'information édité par le Comité Nord 62217 BEAURAINS. Tél : 03.21.60.46.60

Soyez très vigilant lorsque vous réalisez un traitement herbicide sur vos cultures qui sont en bordure ou à proximité d'une parcelle de plants de pommes de terre.
En cas de dérive du produit sur les plants (embruns dus au vent) la parcelle peut être refusée pour la certification, même sans dégât apparent sur la végétation.
Attention particulièrement aux produits renfermant une des matières actives suivantes :

- ➔ *glyphosate* : ROUNDUP, BUGGY, STING, GLYPHOS,...
- ➔ *sulfosate* : OURAGAN...,
- ➔ *clopyralid* : LONTREL, LONPAR, PYRON... et par précaution, tout autre traitement herbicide.

Ne pas traiter trop près de la bordure.
Ne pas traiter en cas de vent.



Si ce n'est déjà fait, pensez à vous réabonner !



Buttage-désherbage,

1ères levées de pommes de terre : aucune intervention fongicide,

Désherbage au *glyphosate, sulfosate* ou hormones : Attention aux cultures voisines.

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux

Allée de la Croix Rompue
518, rue St Fuscien
BP 69
80092 AMIENS
CEDEX 3
Tél : 03.22.33.55.97
Fax : 03.22.33.55.56
E-mail : srpv.draf-picardie@agriculture.gouv.fr
Notre site : www.srpv-picardie.com

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles d'AMIENS
Directeur gérant : Christophe MARTINET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1823AD
ISSN n°07576609

Tarif Courrier 55 €
Tarif Fax 55 €
Tarif E-mail 55 €

